



SYNDICAT CGT DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS
POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DE SEINE-MARITIME

10 avenue Jean Rondeaux - 76100 Rouen

Tél. 02 35 03 13 00 - Fax 02 35 03 16 45 - Mél : cgtfapt76@orange.fr

<http://www.cgt-fapt76.fr>

NON, RIEN NE REMPLACE UN BUREAU DE POSTE !!!

Afin de dégager encore plus de profits, La Poste délaisse ses missions au service du public et décide de fermer la moitié de ses bureaux d'ici à 2022.

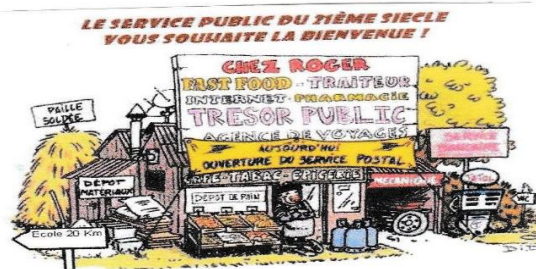
Arguant d'une baisse de fréquentation qu'elle impute au numérique, La Poste abandonne territoires et quartiers qu'elle juge non rentables. Même si nous ne pouvons nier l'incidence du numérique (baisse du courrier papier) sur l'activité des bureaux de Poste, La Poste elle-même organise cette baisse d'activité en diminuant les amplitudes d'ouverture qui restreignent forcément l'accès aux services.

Malheureusement le contrat de « présence postale » signé entre l'Etat, La Poste et l'Association des Maires de France entérine cette situation. La Poste doit respecter l'avis des Maires qui s'opposent à la fermeture de leur bureau de Poste de plein exercice.

Pour cacher les conséquences de ses choix, La Poste remplace sa présence par

l'implantation de « points de contact » divers et variés :

- l'Agence Postale Communale (tenue par un agent communal),
- le Relais Poste Commerçant
- ou le Relais Poste Urbain (vos petites opérations postales réalisées au supermarché ou chez votre boucher)
- ou, dans le meilleur des cas, un facteur guichetier (généralement le facteur distribue le courrier et tient le guichet



après)

Dans toutes ces structures les services diffèrent, mais aucune n'offre toutes les prestations d'un bureau de poste de plein exercice qui seul peut répondre aux besoins de tous les usagers.

**Tout repose sur la mobilisation des populations, du personnel et des élus locaux.
Exigeons ensemble la sauvegarde de nos bureaux de Poste avec :**

- -Une large amplitude horaires tous les jours de la semaine.
- -Un guichet pour toutes les opérations, financières et postales.
- -L'instance des lettres recommandées et des colis.
- -La permanence d'un conseiller financier.
- -Un distributeur de billets.
- -Du personnel en nombre pour répondre aux besoins.

L'Etat privatise de façon rampante ce service public apprécié et reconnu par tous.

Alors que le chiffre d'affaire (plus de 24 milliards d'euros) et les bénéfices (près d'un milliard en 2018) ne cessent de progresser, l'éloignement de l'humain et la recherche de rentabilité sont les seules lignes directrices. Rien n'oblige cette orientation !

La réponse aux besoins des populations, les relations humaines devraient être prioritaires et maintenues en parallèle de la mise à disposition d'outils numériques.

Encore aujourd'hui, plus de 20% de la population sont en précarité informatique (pas d'accès à l'internet ou pas du tout d'ordinateur ou de smartphone, tout le monde n'en a pas les moyens).

Avec nous exigez le maintien de ce service qui doit redevenir un service public. Signez la pétition.